

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 juillet 2025

CONDAMNER LA POLITIQUE DE SÉGRÉGATION IMPOSÉE AUX FEMMES AFGHANES
PAR LE RÉGIME DES TALIBANS ET PRENDRE DES MESURES APPROPRIÉES POUR
METTRE UN TERME AUX ATTEINTES À LEURS DROITS FONDAMENTAUX - (N° 1572)

AMENDEMENT

N° AE12

présenté par
M. Lecoq et M. Rimane

ARTICLE UNIQUE

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Après l'alinéa 22, insérer l'alinéa suivant :

« Invite le Gouvernement français à condamner les expulsions d'Afghanes et d'Afghans par des
pays tiers, et à les inciter à revenir sur leur décision ; »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à tenir compte des récentes annonces faites par divers pays de vouloir
expulser ou même d'expulser des personnes afghanes de leur territoire, alors que leur vie est en
danger si elles retournent dans leur pays d'origine.